



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 1999

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 Juin 1999

**Maisons Communales de la Citoyenneté de Goise, Cholette et des  
Brizeaux - Appel d'offres**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.  
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève  
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme  
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,  
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-  
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert  
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99348

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999**

**Bâtiments**

**Maisons Communales de la Citoyenneté de Goise, Cholette et des  
Brizeaux - Appel d'offres**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil Municipal a approuvé lors de sa séance du 30 avril 1999, l'avant projet détaillé établi par l'équipe de maîtrise d'oeuvre :

- Architectes : TEMPEREAU CHRETIEN
- B.E.T. : B.T.P. - Yac Ingénierie
- Economiste : RIBOT

pour la réalisation des Maisons Communales de la Citoyenneté de Goise, Cholette et des Brizeaux.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation des entreprises, élaboré par l'équipe de maîtrise d'oeuvre.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer la procédure d'appel d'offres pour la réalisation des travaux.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés de travaux avec les entreprises.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)